

AVIS PUBLIC

Modification d'horaire de la séance ordinaire du conseil du 16 avril 2020

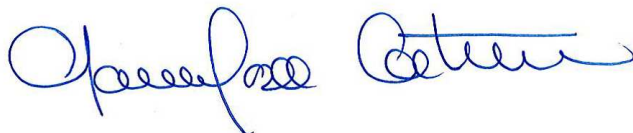
Avis public est par la présente donné de la tenue de la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) prévue le 16 avril 2020 initialement à 13 h 15, se tiendra plutôt à **11 h 15**.

Dans le contexte de la COVID-19, cette séance aura lieu à huis clos au bureau de la CMQ, situé au 2875, boul. Laurier, D3-1000 à Québec. Les membres du conseil pourront y prendre part, délibérer et voter par tout moyen de communication.

Si des changements survenaient, ils seront annoncés sur notre site internet ainsi que sur nos médias sociaux : www.cmquebec.qc.ca

Québec, le 10 avril 2020

La secrétaire corporative,



Marie-Josée Couture, avocate